REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

COMMUNE DE SOULTZ-LES-BAINS



Tel: 03-88-38-10-24 Fax: 03-88-38-06-87

Nombre de membres du Conseil Municipal élus :

15

Nombre de membres qui se trouvent en fonction :

14

Nombre de membres présents ou représentés à la séance :

12

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1er mars 2024

L'an deux mille vingt quatre

Le premier mars

le Conseil Municipal de la Commune de SOULTZ-LES-BAINS, étant réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de M. le Maire Guy SCHMITT

Etaient présents :

M. Guy SCHMITT, Maire

M. Alain VON WIEDNER, Adjoint au Maire

Mmes Elodie KLUGESHERZ et Dominique KOBI

MM. Roger JACOB, Jean-Claude REGIN et Gabriel ZERR

Absents excusés:

Mme Charlotte GANGLOFF, Agnès GOEFFT
MM. Rodney BOBE, Jérôme BARTH, Tanguy KARTNER, Nicolas
WEBER et Michel WILT

Absents non excusés: Néant

Procurations:

M. Rodney BOBE pour le compte de M. Roger JACOB
M. Jérôme BARTH pour le compte de M. Guy SCHMITT
Mme Agnès GOEFFT pour le compte de Jean-Claude REGIN
M. Nicolas WEBER pour le compte de Mme Dominique KOBI

M. Michel WILT pour le compte de M. Alain VON WIEDNER

CONSEIL MUNICIPAL Nº 02/2024

QUORUM NON ATTEINT

Conformément à la convocation du 26 février 2024, le Conseil Municipal de SOULTZ-LES-BAINS s'est réuni le vendredi 1^{er} mars 2024 à 20h00 en salle du Conseil Municipal.

Le Maire informe que le quorum n'étant pas atteint (7 membres présents pour 14 conseillers en exercice à ce jour), la réunion est reportée, avec le même ordre du jour, sans exigence de quorum à la date du vendredi 8 mars 2024.

Pour extrait conforme,

